

Tarifs

30€ pour les professionnels avec prise en charge.

20€ pour les professionnels sans prise en charge.

Gratuit pour les professionnels et étudiants du Campus Paramédical.

Mode de prise en charge

Par l'employeur

Individuel

Joindre avec le bulletin :

- soit un justificatif de prise en charge de l'employeur
- soit votre chèque à l'ordre de la Trésorerie des Hôpitaux de Côte d'Or

Accessibilité

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.

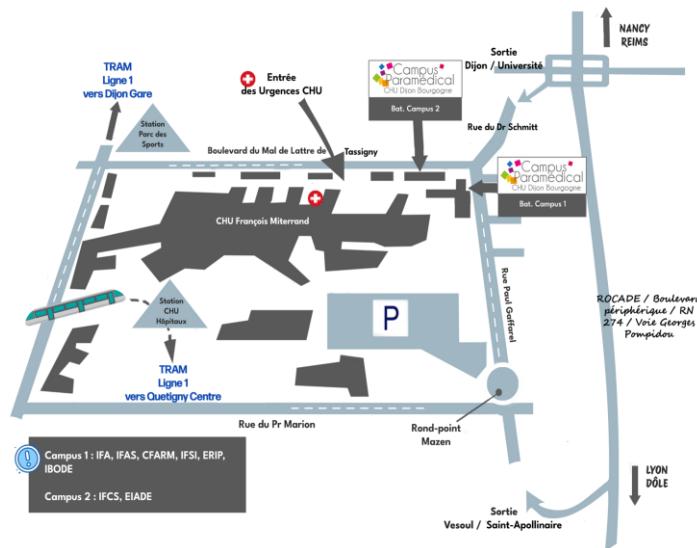


REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Lieu

Grand amphithéâtre, bâtiment Campus 1.

Campus Paramédical du CHU DIJON
BOURGOGNE, 12 boulevard du Maréchal de
Lattre de Tassigny, 21079 Dijon Cedex



Contacts

Secrétariat : IFCS@chu-dijon.fr - 03.80.29.33.67

Responsable de formation :
Jean-Yves DESBOIS - jean-yves.desbois@chu-dijon.fr

Formatrice IFCS :
Émilie LEBEAU - emilie.lebeau@chu-dijon.fr

Directrice : Yamina KROUK

Campus Paramédical
CHU Dijon Bourgogne
FILIÈRE DE FORMATION CADRE DE SANTÉ

**LE TRAVAIL
EFFACÉ**

Conférence
Éric HAMRAOUI

29 janvier 2026
14h00 - 16h30
Dijon

L'INTERVENANT



Éric Hamraoui est maître de conférences habilité à diriger les recherches en philosophie au Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD) du Conservatoire National des Arts & Métiers (CNAM, Paris) où il enseigne depuis 2002.

Il a été directeur de programme au Collège international de philosophie (2001-2007).

Il est l'auteur de trois ouvrages :

- *Les références descriptive et explicative des maladies du cœur et des vaisseaux (1628-1749)* (Lille, Atelier de Reproduction des Thèses/PUS, 1998),
- *Philosophie du progrès en cardiologie* (Paris, Éditions Louis Pariente, 2002) et
- *La philo sort de la bouche des enfants* (Paris, Eyrolles, 2009).

Il a co-dirigé la publication de deux autres ouvrages :

- *Savoir médical, maladie et philosophie (XVIII^e-XX^e siècle)* (Paris, PUPS, 2016) ;
- *Le syndrome Bartleby ou le travail réticent*, en co-direction avec Eric Dayre et Florence Godeau (Paris, Kimé, 2020).

Il est enfin l'auteur de nombreux articles, chapitres d'ouvrages et entrées de dictionnaires dans le domaine de l'histoire et de la philosophie de la médecine et relatifs à la question du travail, en lien avec celles de la vie, de la subjectivité et du politique.

Il a enfin été responsable de l'équipe « Psychosociologie du Travail et de la Formation. Anthropologies des Pratiques » du CRTD entre 2017-2025.

L'INTERVENTION

Le travail effacé

L'adoption de procédures de certification de la qualité de vie au travail, en France, depuis un peu plus d'une dizaine d'année, dans de nombreuses structures (entreprises ou organismes publics) se veut l'expression d'une volonté d'humaniser la production.

La notion de « qualité de vie au travail » presuppose, en effet, l'existence d'un jeu d'échos entre les plans du *sentiment* - de bien-être et d'implication - de la *conscience* - « autonome » et « responsable » -, d'une *écologie socio-culturelle* (ambiance, culture d'Entreprise, conduite du changement), de la logique *organisationnelle* (conditions de travail, attrait de la tâche) et de la conciliation entre vies professionnelle et personnelle.

La notion de « qualité », nouvelle figure du « bien », comme le montre le philosophe Pascal Chabot dans son *Traité des libres qualités* (2019), joue un rôle stratégique dans la neutralisation de toute critique du caractère abstrait de ces procédures conçues sans tenir compte de la réalité des situations de travail et de la manière dont elles sont vécues par celles et ceux qui en sont les protagonistes.

Un processus d'effacement du travail, définissable comme activité « vitale » et « vivante » (Marx), n'est-il pas dès lors engagé au profit de sa compréhension comme « valeur » ou « qualité » ? De même, n'assiste-t-on pas aujourd'hui à un phénomène d'annexion de la vie à des dispositifs d'augmentation de la vitalité des individus au service de la production au moyen de l'usage de substances psychoactives ou de la mise en œuvre de méthodes de conditionnement psychique ?

BULLETIN A RETOURNER SVP (remplir les deux côtés)

Nom :	Prénom :
Mail :
Téléphone :
Fonction :
Adresse professionnelle :
Fait à	
Signature	